

FOURNISSEUR : **MX EVENEMENT**

N° BON DE COMMANDE : **A SE2300319**

Merci de reporter ce numéro sur votre facture

SERVICE : SOUS LOCATION

Date de la commande : 11/04/2023

Commandé par	Devis SE	Désignation	N° devis Fournisseur	HT
BEN A	D61921	Extincteur CO ²	DEV23-A10766	75,00 €
			BUDGET HT	75,00 €

Signature du Gestionnaire

BEN A

Signature du responsable obligatoire

BP ou RM

SAFHA NAEL

**TOUT BON DE LIVRAISON ET FACTURE DOIVENT RAPPELER &
RESPECTER IMPERATIVEMENT LES INFORMATIONS CI-DESSOUS**

1/ LES INFORMATIONS SOLUTIONS EVENEMENTS :

- Le numéro de commande transmis par SOLUTIONS EVENEMENTS «xSE23xxxx»
- Les coordonnées de SOLUTIONS EVENEMENTS - 10 Rue de la Ferme Saint Ladre 95470 SAINT WITZ FRANCE

2/ LES INFORMATIONS FOURNISSEUR

- Le numéro de votre facture + la date
- Les coordonnées complètes (nom commercial, dénomination sociale, adresse, téléphone, email)
- Le numéro d'inscription au registre du commerce (SIRET)
- Le numéro de TVA intracommunautaire

3/ TRANSMISSION A SOLUTIONS EVENEMENTS

- Par email : compta@solutionsevenements.fr

- Par courrier : SOLUTIONS EVENEMENTS
Service comptabilité
10 Rue de la Ferme Saint Ladre
ZI Fosses/St Witz
95470 SAINT WITZ

ACCEPTATION DE LA OU DES COMMANDES DE SOLUTIONS EVENEMENTS :

L'acceptation de cette commande entraîne pour le fournisseur l'obligation de se conformer entièrement aux conditions générales et particulières de cette commande. Celle-ci implique de plein droit l'acceptation des conditions générales d'achats. A défaut d'accusé réception de cette commande sous 48h, nous considérerons que cette commande est acceptée au niveau tarifaire, délai et conditions de paiement. En cas de retard de livraison, il pourra être facturé de plein droit par Solutions Evènements 10% de pénalité assise sur le montant H.T de la commande dans les premières 24h, et 1% de pénalité tranche de 24h suivante pour le retard de livraison. Sauf accord préalable de Solutions Evènements.

Tout bon de livraison et facture doit rappeler impérativement notre numéro de commande.

Le fournisseur s'engage à respecter toutes les règles et lois puis normes en vigueur, ainsi que le code du travail, et ne pas avoir recours à du travail dissimulé. Le fournisseur doit procéder aux immatriculations et déclarations fiscales nécessaires à son activité, et doit avoir souscrit à un contrat d'assurance responsabilité civile couvrant les risques liés à sa mission.

Solutions Evènements se réserve le droit de demander avant, pendant, après la mission les documents justificatifs. Le fournisseur reconnaît que le non-respect de ces dispositions visés ci-dessus et/ou la non fourniture des attestations justifiera, sur l'initiative de Solutions Evènements, la retenue de la rémunération restant due et/ou la résiliation immédiate et de plein droit sans formalité autre qu'une lettre recommandée avec accusé de réception, et sans préavis, des prestations en cours et sans préjudice de toute action en dommages et intérêts que Solutions Evènements pourrait intenter dans de tels cas.

Le fournisseur s'engage envers Solutions Evènements à respecter la confidentialité des informations portées à sa connaissance et à respecter son image sans aucun dénigrement et divulgation des accords commerciaux et secret de fabrication à qui que ce soit. Solutions Evènements interdit toute publication sur les réseaux sociaux, site internet, blog, documents commerciaux de quelque manière que ce soit les informations, de prix, de photographies, vidéos, que concerne cette commande, sans en avoir eu une autorisation écrite par Solutions Evènements. Le fournisseur s'engage à n'effectuer aucun démarchage de quelque manière que ce soit du ou des clients Solutions Evènements pour lequel sa mission a été retenue. Ces conditions sont valables pendant toute la durée de la mission dont la période de mise en place de celle-ci, puis pour une durée de 2 ans après la fin de la mission.



DEVIS DE LOCATION

Document N°	Date	Code client
DEV23-A10766	MAR 11/04/2023	SOLUTIONS

Coordonnées du client

Solutions Événements

ZI Fosses / St Witz
10 rue de la ferme St Ladre
95470 SAINT WITZ - France

Monsieur Benjamin ANTONICELLI
0626253062
benjamin.a@solutionsevenements.fr

Extincteurs

IMMOBILISATION DU MATERIEL		AFFAIRE SUIVIE PAR
Utilisation	du JEU 13/04/2023 au VEN 14/04/2023	Marc ANDRE
Enlèvement	le MER 12/04/2023 à partir de 14h00	marc@mxevenement.com
Retour	le LUN 17/04/2023 avant 12h00	0613848228

Référence	Quantité	Désignation	P.U. HT	Coéf.	Remise	Montant HT
extco2 EXTINTEURRUPTUR	3	Extincteur CO ² Toute utilisation ou rupture de goupille sera facturer au tarif de	25.00 50.00	1		75.00

Validité de l'offre : 20 jours. Les conditions de ventes sont disponibles sur simple demande du client et sont acceptées sans aucune réserve à la signature du devis en " BON POUR ACCORD ".

Montant Total HT	75.00
Montant TVA 20.00%	15.00
NET A PAYER TTC	90.00

